



OFFRE D'EMPLOI

Assistant Familial (H/F)

Contexte :

L'Association Jean GAILHAC (38 bd d'Angleterre à Béziers) **recrute**, pour son service dédié aux « situations complexes » issues du département de l'Hérault (Lou Païssel), **un Assistant familial**.

Des liens étroits sont mis en place entre la villa de Colombiers qui est le support principal de ce service et ces assistants familiaux.

Les jeunes n'ont pas vocation à rester sur ces places au long cours : il s'agit pour eux de s'ancrer et de retrouver un équilibre de vie qui leur permettent de grandir dans un ailleurs.

Missions :

Sous l'Autorité de la directrice et de la directrice adjointe et par délégation, du Chef de Service Socio-Educatif :

- Assurer un accompagnement socio-éducatif ▪ Accueillir et accompagner l'installation de l'enfant ▪ Assurer un confort de vie et un bien-être physique et psychique ▪ Favoriser son développement intellectuel et affectif ▪ Développer son autonomie et sa socialisation ▪ Respecter l'autorité parentale et l'identité de l'enfant accueilli ▪ Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives ▪ Rédiger des écrits professionnels (document préparatoire à la synthèse, notes d'incidents, etc.).
- Participer à l'élaboration et au suivi du projet individuel → Résultats attendus :
 - Evaluer la situation de l'enfant dans sa globalité en mettant en avant les potentialités comme les difficultés
 - Participer aux instances d'élaboration du PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
 - Travailler en collaboration avec les différents partenaires pour mettre en œuvre le PAI
 - Mettre en œuvre le projet.
- S'impliquer dans les dynamiques du service (Lou Païssel) → Résultats attendus :
 - S'inscrire dans un travail d'équipe
 - Elaborer, gérer et transmettre de l'information
 - Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
 - Etablir une relation professionnelle avec les partenaires internes/externes dans le respect du secret professionnel
 - S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

Participer aux différents temps de réunions : ▪ Réunions institutionnelles ▪ Réunions d'équipes mensuelles (tutrices) ▪ Réunions de secteurs ▪ Réunions de fonctionnement ▪ Evénements institutionnels ▪ Formation institutionnelles ▪ GAP (Groupe d'Analyse des Pratiques).

Capacités requises :

- Posséder ou louer un logement répondant aux critères de sécurité, bien entretenu et de dimension suffisante pour assurer le bien-être des jeunes à accueillir : **1 seul en accueil pérenne mais pouvant aller jusqu'à 3 pour du relai** (temporaire WE...),
- Avoir les moyens de communication (Téléphonie, véhicule personnel) pour gérer le quotidien mais aussi faire face aux situations d'urgence,
- Faire preuve de patience, d'autorité et d'un sens de l'écoute,
- Avoir la capacité de proposer un cadre sécurisant,
- Adapter son mode relationnel et ses modalités d'accompagnement dans un souci de bien-être de l'enfant ou du jeune et dans celui que le quotidien lui permette des situations de réussite quant à un processus d'autonomie effective et affective,
- Titulaire du permis B et détenteur d'une voiture personnelle.
- Ouvert quant à l'accueil d'enfants ou adolescents relevant d'un processus handicapant (ITEP) ou en situation de handicap intellectuel (IME)

Exigences :

- Titulaire de l'agrément (idéalement pour 3 accueils) délivré par un Conseil Départemental et/ou agrément en cours de validité.
- Formation de niveau 5 exigée.
- Être domicilié entre Sérignan et Bédarieux.

Statut :

- Convention Collective 15 mars 1966 – annexe 11
- Accueil permanent (1) et séquentiel semaine et/ou week-end et/ou vacances scolaires (maximum 2)
- Salarié à 100 % de l'association pour 3 agréments même si place disponible
- Poste à pourvoir septembre 2025
- Contrat à durée indéterminée.

Candidature : envoyer votre CV ainsi que la copie des diplômes et une lettre de motivation manuscrite à Mme la Directrice – Association Jean GAILHAC – 38 bd d'Angleterre - 34500 BEZIERS

